

AUDIENCE PUBLIQUE

Bureau d'audiences publiques sur l'environnement

PROJET DE CONSTRUCTION DU PARC ÉOLIEN POHÉNÉGAMOOK—PICARD—SAINT-ANTONIN—WOLASTOKUK 2 PAR ÉNERGIE ÉOLIENNE PPAAW 2 INC.

Le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) avise la population que le mandat d'audience publique sur le projet mentionné ci dessus débutera le 13 juillet 2026 et aura une durée maximale de quatre mois. Le rapport du BAPE devra être remis à la ministre responsable de l'Environnement au plus tard le 13 novembre 2026.

La première partie de l'audience vise à permettre au public et à la commission de poser des questions à l'initiateur et à des personnes-ressources de différents ministères et organismes afin de s'informer et de cerner tous les aspects du projet en vue de la deuxième partie de l'audience.

La deuxième partie permettra aux personnes qui le souhaitent de s'exprimer sur le projet. Elles pourront le faire de deux façons : par écrit, en transmettant un mémoire, un commentaire ou une image commentée, ou de vive voix, en résumant un mémoire ou en présentant une opinion verbale.

Coordonnées de l'audience publique :

Hôtel Levesque, salon Blondeau-Lévesque
171, rue Fraser
Rivière-du-Loup (Québec)

Il sera possible de suivre l'audience publique et d'y participer à distance à l'adresse suivante : bape.gouv.qc.ca/fr/dossiers/eolien-ppaw2/

1^{re} partie : les séances se dérouleront à compter du 14 juillet 2026, à 19 h, et pourraient se poursuivre le 15 juillet à compter de 13 h 30. Les participantes et participants pourront poser des questions en salle et à distance.

2^e partie : les séances se dérouleront à compter du 11 août 2026, à 19 h. Les participantes et participants pourront s'y inscrire dès le 14 juillet 2026.

Disponibilité de l'information :

Les documents relatifs au projet soumis à la consultation publique et à l'examen de la commission sont disponibles en version électronique au bape.gouv.qc.ca/fr/dossiers/eolien-ppaw2/documentation/.

Le Registre des évaluations environnementales, sous la responsabilité du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, rend également accessibles au public, à l'adresse suivante : ree.environnement.gouv.qc.ca, les renseignements et les documents relatifs au projet prévus par la Loi.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, le public est invité à contacter Annie St-Gelais au 581 925-0646 ou, sans frais, au 1 800 463-4732 ou, par courriel, à eolien-ppaw2@bape.gouv.qc.ca.

La secrétaire du BAPE
Alexandra Dufresne

400

AV8

Projet de construction du parc éolien
Pohénégamook-Picard-Saint-Antonin-
Wolastokuk 2 par Énergie éolienne
PPAAW 2 inc.

Québec

6211-24-101

Flovéa s'illustre au Défi OSEntreprendre national

PAR LYDIA BARNABÉ-ROY >

La clinique vouée à la rééducation périnéale et à la santé pelvienne de Rivière-du-Loup, Flovéa, a été récompensée au 28^e Gala national du Défi OSEntreprendre qui se déroulait le 10 juin à Québec. Le copropriétaires, Annie Pelletier et Gemma Mercier se sont vu remettre le deuxième prix dans la catégorie Création d'entreprise - Services aux individus.



Maxime Lavoie, directeur principal ventes et développement des affaires chez Desjardins, Gemma Mercier et Annie Pelletier. PHOTO: PATRIC NADEAU

Les deux physiothérapeutes et amies ont ouvert leur clinique au début 2026, avec le désir ardent de déconstruire les tabous entourant leur pratique, et d'aider les personnes qui souffrent en silence. Il s'agit de la première entreprise du genre au Bas-Saint-Laurent.

Après avoir remporté un prix dans le volet Création d'entreprise - Services aux individus à l'échelle locale, les deux professionnelles se sont démarquées dans la même catégorie, au niveau régional, avant d'être reconnues à nouveau au national. Ce dernier prix était accompagné d'une bourse de 4 000 \$.

«Pionnières dans leur région, deux entrepreneures à la complicité remarquable qui ont mis sur pied une clinique de rééducation périnéale et

pelvienne. Un modèle d'affaires solide proposant un service unique à caractère humain et une vision long-terme prometteuse», a-t-on mentionné pour présenter Flovéa.

Sur les réseaux sociaux, Annie Pelletier et Gemma Mercier ont indiqué être «encore sur un petit nuage». «Merci du fond du cœur aux personnes qui nous accordent leur confiance chaque jour. C'est pour elles que nous avons créé Flovéa, et c'est grâce à vous que notre mission prend tout son sens», ont-elles partagé.



2^e Appel d'offres NDDN-2026-002.2 : conversion du chauffage au mazout de La Riveraine pour un système de chauffage par géothermie

La Municipalité de Notre-Dame-des-Neiges sollicite des soumissions auprès des firmes et entreprises spécialisées dans l'installation de systèmes de chauffage par géothermie. Les travaux prévus seront effectués à La Riveraine, salle de spectacles et espace communautaire, au 10, rue de l'Église à Notre-Dame-des-Neiges et devront être achevés au plus tard le 1^{er} novembre 2026.

Les documents d'appel d'offres sont disponibles via le Service électronique d'appel d'offres (SEAO). Le soumissionnaire retenu devra s'y conformer intégralement.

La Municipalité se réserve le droit de n'accepter aucune des soumissions reçues et d'ajuster l'étendue des travaux sans compensation. L'octroi du contrat relève exclusivement du conseil municipal.

Critères d'évaluation des soumissions :

- Expérience de l'entrepreneur relativement à l'installation de système de chauffage par géothermie
- Coûts des travaux prévus
- Disponibilité de l'entreprise

Les soumissions doivent être déposées le 22 juillet 2026 au plus tard 15h00, au 4, rue Saint-Jean-Baptiste à Notre-Dame-des-Neiges. L'ouverture aura lieu le 22 juin 2026 à 15h15, au même endroit.

Transmettre au soin de M. Dany Larrivée, directeur général avec la mention *Appel d'offre NDDN-2026-002.2 : conversion du chauffage au mazout de La Riveraine pour un système de chauffage par géothermie*